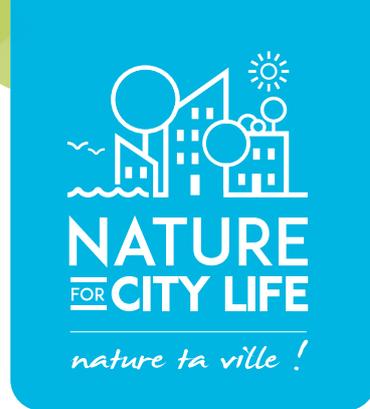


LA NATURE EN VILLE DANS UN ÉCOQUARTIER DE CŒUR DE VILLAGE



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Le cœur de village de Volonne

Un ÉcoQuartier, dans sa définition portée par l'État, est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes de la ville et des territoires durables. Le projet doit répondre aux dimensions suivantes :

- Mise en œuvre de démarches et processus innovants ;
- Prise en compte du cadre de vie et des usages ;
- Contribution au développement territorial ;
- Valorisation de l'environnement et du climat, incluant la nature en ville et la biodiversité.

▼ CADRE DE L'ACTION

Le village de Volonne, situé dans la vallée de la Durance entre Manosque et Sisteron, compte 1700 habitants. L'enjeu pour cette commune était de proposer de nouveaux logements et services, tout en redynamisant le centre du village et en améliorant le cadre de vie.

L'équipe municipale a donc souhaité en 2014 lancer la création d'un écoquartier en renouvellement urbain, en suivant une démarche vertueuse et innovante intégrant les enjeux de transitions écologique, énergétique, numérique et citoyenne.

▼ OBJECTIFS

Cet écoquartier s'inscrit dans le centre-bourg du village, en continuité du noyau villageois historique afin de conforter cette centralité aux échelles communale et intercommunale :

- en requalifiant les espaces publics avec des aménagements répondant aux attentes des différents usagers, par une utilisation partagée et apaisée ;
- en repensant les mobilités et la place de la voiture ;
- en développant l'offre en équipement autour de l'enfance : extension de la crèche et du restaurant scolaire, création d'espaces de jeux et jardins pédagogiques ;
- en proposant de nouveaux services notamment autour de la santé, avec la création d'une maison de santé ;
- en améliorant l'offre en logements (résidence seniors, logements sociaux).

Il s'inscrit dans une démarche exemplaire dans sa gouvernance et sa conception. Il poursuit des objectifs ambitieux sur le plan écologique, économique et social, tout en restant cohérent et réaliste avec les capacités financières de la commune. La préservation de la biodiversité est naturellement apparue comme l'un des éléments incontournables de ce projet.



MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Commune de Volonne ● Bailleur H2P

MAÎTRISE D'ŒUVRE

- R+4 Architectes mandataire
Hélène DESPAGNE paysagiste

PARTENARIATS FINANCIERS

- H2P, État, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, Europe, Caisse d'allocations familiales.

DATES: Depuis 2014 - Inauguré en juin 2019

BUDGET PRÉVISIONNEL (HT)

- 7 millions d'€ dont : 800 000 € d'autofinancement / 1,2 millions d'€ d'emprunts via la Banque des territoires
- Les loyers générés assureront le recouvrement de l'emprunt et les coûts de fonctionnement.

▼ DESCRIPTION

L'écoquartier s'étend sur une superficie de 1,9 hectare et s'insère dans le tissu urbain existant. Sur le volet nature en ville, les aspects suivants ont été particulièrement travaillés :

- la désimperméabilisation des sols et notamment la requalification d'une portion de route départementale et d'un parking ;
- le maintien des exutoires existants afin de gérer alternativement le pluvial (filioles, fossés) ;
- le maintien des végétaux en place, quitte à concevoir le bâti autour de ces arbres existants : à noter que seuls 3 arbres ont été abattus et 80 ont été plantés ;
- la végétalisation des espaces avec des essences locales, afin de favoriser la biodiversité, l'ombrage et la fraîcheur en été ;
- l'installation d'une place de l'enfance (aire de jeux à base de matériaux naturels) et de jardins pédagogiques, conçus avec la participation des enfants du village ;
- la mise en place de jardins familiaux, d'un verger collectif et d'un point de compostage public entre la crèche et la maison de santé, favorisant par là même la biodiversité et la mixité sociale ;
- la labellisation du site en refuge LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), gestion en zéro phyto des espaces verts publics.

▼ RÉSULTATS

La démarche a suscité l'intérêt des différents partenaires (architectes, maîtres d'œuvre, institutions), mais aussi des partenaires financiers, réunis au sein d'un comité des financeurs dès les premières réflexions. Cette mobilisation a permis d'aboutir à un projet ambitieux dans un budget contraint. La dynamique participative mise en place par la commune en impliquant les habitants, commerçants, professionnels de santé, a donné du sens à ce projet et offert une nouvelle dynamique au village.

Le nouveau centre-bourg de Volonne a été inauguré le 21 juin 2019. Les résultats sont déjà tangibles : création de nouveaux commerces, arrivée de nouveaux habitants avec ouverture d'une classe supplémentaire à l'école, installation de 23 professionnels de santé.

L'écoquartier a été primé par plusieurs distinctions et labels : *Marianne d'or* (développement durable), *Prix national Art urbain* (projet favorisant la vie sociale), *Quartier durable méditerranéen* niveau Argent, *Bâtiments durables méditerranéens* niveau Or, *Label EcoQuartier*, *Prix du public France Green solutions Awards 2019*.



- ▶ Il s'agit au travers de ce projet de créer du mieux-vivre collectif, tout en respectant la nature.
- ▶ Dans cette lancée, la municipalité envisage de créer un second écoquartier, axé sur l'habitat participatif et la mise en valeur du patrimoine communal.



Projet financé avec le concours de l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



POUR ALLER PLUS LOIN

MOOC du programme Life Nature for City :
<https://moocnatureforcitylife.eu>

Mairie de Volonne : www.mairie-volonne.fr/index.php/ecoquartier/

Contact : Madame Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne, Conseillère départementale,
www.mairie-volonne.fr/index.php/contact/



RÉGION SUD  PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Document réalisé par :

 ARBE
PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR
AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT



Nature For City Life, c'est quoi? Ce projet vise à développer et renforcer la nature en ville pour s'adapter face aux changements climatiques par l'information, la formation et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la ville : élus techniciens du public et du privé, habitants, scolaires... Il est piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec les Métropoles Aix-Marseille-Provence, Toulon-Provence-Méditerranée et Nice-Côte d'Azur, la Ville de Marseille, Aix-Marseille Université et les associations AtmoSud et Bureau des Guides du GR2013.



nature ta ville !

Programme LIFE16GICFR000099